S155

PREMIER TEMOIN INCENDIE - FORMATION INITIALE

Cette formation Premier témoin incendie (PTI) prépare le personnel à utiliser les moyens de premiers secours, notamment les extincteurs, pour lutter contre un début d'incendie.

Objectifs opérationnels

- **Utiliser efficacement et en sécurité, les moyens d'extinction dédiés aux Premiers Témoins Incendie**
- **Appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation de l'établissement**

Public Concerné

- Ensemble du personnel de l'entreprise

Durée

1.50 Heures **0.25** Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Naissance et évolution d'un feu
Les moyens d'extinction
Les facteurs aggravants
Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation
La prévention des incendies
Connaissance des consignes de sécurité, des procédures internes et des risques spécifiques

PRATIQUE
- **Exercices**
- Mise en situation à l'aide d'un bac à feu écologique

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES
Le parcours d'apprentissage interactif et adapté au contexte professionnel des participants prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'un exercice pratique d'extinction de feu sur un bac à feu écologique
Le support d'animation de l'intervenant est adapté au contexte professionnel des participants.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES
Un livret de bonnes pratiques est remis à chaque participant en fin de formation.

MOYENS TECHNIQUES
La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.
Les exercices de pratiques professionnelles sont réalisés sur des installations proches de l'environnement de travail habituel des apprenants.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :
- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié est spécialiste en sécurité incendie

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES
Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.
Elle est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
Le maintien des connaissances est nécessaire tous les 6 mois.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS
Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.
Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation
Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com